# DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DES

# GÉNÉRAUX FRANÇAIS,

DEPUIS LE ONZIÈME SIÈCLE JUSQU'EN 1822.

Jean B. P.

PAR M. LE CHEVALIER DE COURCELLES,

ANCIEN MAGISTRAT, CHEVALIER ET HISTORIOGRAPHE DE PLUSIEURS ORDRES,

Éditeur de la continuation de l'*Art de vérifier les dates*, et auteur de l'*Histoire généalogique et héraldique des pairs de France, grands-dignitaires de la Couronne*, etc.

Vixere fortes ante Agamemnona
Multi : sed omnes illacrymabiles
Urgentur, ignotique longâ
Nocte, carent quia vate sacro.

HORAT., *Od. IX, lib. IV.*

## TOME QUATRIÈME.

CARR—CORS

A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue Saint-Honoré, n° 290, près l'église Saint-Roch.
ARTHUS BERTRAND, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.
TREUTTEL et WURTZ, libraires, rue de Bourbon, n° 17.

M. DCCC. XXII.



sa mort ne nous est point connue. (*Chronologie militaire, tom. V, pag.* 330.)

DE CHAPELLE (Pierre-Marie), *comte de Jumilhac, lieutenant-général*, fils du précédent, entra au service dans le corps des mousquetaires. Il passa ensuite colonel aux grenadiers de France, et obtint le régiment de Royal-Marine, en 1759. On le fit brigadier d'infanterie, le 25 juillet 1762, et colonel du régiment d'Aunis, en décembre de la même année. Il fut promu au grade de maréchal-de-camp, le 5 janvier 1770, et à celui de lieutenant-général, le 1er mars 1784. En 1789, il était cordon rouge et commandait la division de la Guienne. (*Etats militaires, annales du temps.*)

DE CHAPELLE (Antoine-Pierre-Joseph), *marquis de Jumilhac, lieutenant-général*, entra au service dans le régiment d'infanterie du Roi, à la fin de 1777, n'ayant pas encore 13 ans. Il s'embarqua à Brest, en 1782, avec le régiment de Rouergue, pour aller rejoindre, à Cadix, l'armée navale du comte d'Estaing, et fut placé dans l'état-major de l'armée de terre, dont M. de La Fayette était major-général-des-logis. Après avoir tracé, à Santa-Maria, le camp de la division d'avant-garde, à laquelle il était attaché, le marquis de Jumilhac rentra en France, à la paix de 1783, et fut nommé, l'année suivante, capitaine dans le régiment de Dauphin-Dragons. N'étant que capitaine à la suite, il employa quatre années à visiter les principales cours de l'Europe, et rentra en France, après avoir parcouru l'Espagne, l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, la Pologne, la Russie, la Turquie, la Crimée et l'Asie-Mineure (1). Nommé, en 1788, major en second du régiment Colonel-Général des hussards, il étudia à fond, sous le marquis du Mesnil, son oncle, excellent officier de cavalerie, toute la science propre à cette arme, et parvint à se la rendre très-familière, en repassant par tous les grades, jusqu'à ce qu'il fût parvenu au commandement de quatre escadrons. La révolution française vint l'arrêter dans cette carrière. En 1791, il fut nommé l'un des premiers lieutenants-colonels de la garde de S. M. Louis XVI. Après la journée du 10 août 1792, et le licenciement de cette garde fidèle, le marquis de Jumilhac fut arrêté, au Havre, par ordre de la commune de Paris, qui l'avait signalé, comme dangereux au parti révolutionnaire; et il ne dut qu'à une espèce de miracle d'être rendu à la liberté, et d'échapper au massacre des prisons. Il passa en Angleterre, et entra au service de cette puissance, dans le régiment d'Hervilly, dit *Royal-Louis*. Il fut fait capitaine-major de ce régiment, instruisit et forma aux manœuvres les soldats qui le composaient, et fit partie de l'expédition de Quiberon. A l'affaire qui eut lieu, le 6 juin 1795, il fut blessé de deux coups de feu, dont l'un lui perça le bras gauche et l'autre lui traversa le corps. Le jour de la défaite totale de l'armée expéditionnaire, il ne parvint à échapper à une mort certaine, qu'en se jetant à la mer, et en gagnant à la nage les vaisseaux anglais, à bord desquels il se réfugia. S. A. R. MONSIEUR, comte d'Artois, le décora alors de la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et lui demanda un rapport sur la malheureuse expédition de Quiberon (1). Il resta hors de France jusqu'après le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), et revint alors dans sa patrie, où il passa huit années dans les travaux paisibles de la campagne. Il monta une ferme expérimentale dans un pays qui paraissait peu susceptible d'un pareil établissement; et déjà il pouvait compter sur de grands succès, lorsqu'un incendie vint détruire toutes ses espérances, en dévorant le plus vaste et le plus important de ses bâtiments d'exploitation (2). Cet événement fu-

(1) Lorsqu'il revint en France, il avait été présenté à 9 souveraine, et bien accueilli par tous, particulièrement par le roi de Pologne.



(1) Ce rapport fut imprimé dans le temps, sous le nom d'*un officier français à bord de la Pomone*. Le marquis de Jumilhac n'avait pas voulu y mettre son nom, afin de ne pas compromettre ceux de ses parents qui étaient restés en France.

(2) Le marquis de Jumilhac présenta à la société d'agriculture un mé-